



01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le **5 octobre 2015** à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet.

Sont	présents	à	cette	séance	:
Siège	#1	-	Roger	Caron	
Siège	#2	-	Nelson	Poulin	
Siège	#3	-	Normand	Poulin	
Siège	#4	-	Joey	Veilleux	
Siège	#5	-	Claude	Mathieu	
Siège	#6	-	Laurier	Poulin	

Sont	absents	à	cette	séance	:
------	---------	---	-------	--------	---

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame France Veilleux agit comme secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance, récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2015-10-179

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Prévisions budgétaires 2016 de la Régie Intermunicipale des déchets solides des Etchemins

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Poste directeur incendie

07.02 - Besoins locaux en formation pour les pompiers volontaires à temps partiel

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

08.01 - Soumissions abrasifs

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Demande salariale de Réal Poulin

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 10.01 - Réservation heures année 2016 pour service inspection
- 10.02 - Adoption règlement #377-15 (Système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet)
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 11.01 - Programmation des travaux TECQ 2014-2018
 - 11.02 - Ajustement salarial de l'adjointe administrative
- 12 - LÉGISLATION
- 13 - VARIA
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 5 octobre 2015 soit adopté.

ADOPTÉE

2015-10-180 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture des procès-verbaux du 8 et 28 septembre 2015, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme desdits procès-verbaux, qu'ils déclarent les avoir lus et renoncent à leur lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les procès-verbaux du 8 et 28 septembre 2015 soient adoptés.

ADOPTÉE

2015-10-181 04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er septembre 2015 et le 30 septembre 2015 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques #6823 à #6886 inclusivement pour un total de déboursés de \$169,237.20 ainsi que les dépôts salaires #508371 à #508399 pour un total de \$11,895.38 en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

2015-10-182 05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du **5 octobre 2015**. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil.

Demande de la Fabrique pour prêt de salle à titre gratuit.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la demande de la Fabrique pour le prêt de la salle de l'Édifice municipal le soir du 5 décembre, après le spectacle à l'Église, ainsi que pour les pratiques dans le local de l'OTJ.

ADOPTÉE

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

Suivi des dossiers de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins.

2015-10-183 06.01 - Prévisions budgétaires 2016 de la Régie Intermunicipale des déchets solides des Etchemins

Considérant que les prévisions budgétaires 2016 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins nous ont été transmises avant le 1^{er} octobre;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de St-Benjamin accepte les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides des Etchemins pour l'exercice financier 2016 pour un montant de \$7 186,00.

ADOPTÉE

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.
Dépôt de lettre de Michel Grondin qui prend sa retraite et quitte le service incendie.

2015-10-184 07.01 - Poste directeur incendie

Considérant que M. Guérin Lessard souhaite prendre sa retraite du poste de directeur incendie mais demeurer pompier pour aider l'équipe et recommande la nomination de M. Stéphane Poirier à titre de directeur incendie;

Considérant que M. Stéphane Poirier a manifesté son intérêt pour le poste de directeur incendie et qu'il s'engage à suivre la formation nécessaire dans les délais requis;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE M. Stéphane Poirier soit engagé à titre de directeur incendie à compter de ce jour.

ADOPTÉE

2015-10-185 07.02 - Besoins locaux en formation pour les pompiers volontaires à temps partiel

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Benjamin désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Benjamin prévoit la formation de 3 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Etchemins en conformité avec l'article 6 du Programme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics

2015-10-186

08.01 - Soumissions abrasifs

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une seule soumission sur les quatre (4) soumissionnaires invités pour le sable abrasif tamisé mélangé à 5% de sel;

Gravière Giguère Inc.	\$22.50/tonne métrique avant taxes
-----------------------	------------------------------------

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la soumission de Gravière Giguère Inc. datée du 5 octobre 2015 au montant de \$ 22.50/tonne métrique, avant taxes, pour du sable tamisé à être utilisé comme abrasifs soit acceptée pour une quantité approximative de 600 tonnes.

ADOPTÉE

09 - LOISIRS-TOURISME

Dépôt du rapport de l'activité du tournoi de baseball qui a eu lieu les 5 et 6 septembre 2015.

2015-10-187 09.01 - Demande salariale de Réal Poulin

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le salaire de M. Réal Poulin soit majoré de \$100.00 par semaine pour la saison hiver 2015-2016 comme préposé à l'entretien de la patinoire.

ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Suivi des dossiers en urbanisme.

2015-10-188 10.01 - Réservation heures année 2016 pour service inspection

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité de Saint-Benjamin réserve 475 heures pour les services de l'inspecteur de la MRC pour l'année 2016.

ADOPTÉE

2015-10-189 10.02 - Adoption règlement #377-15 (Système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Normand Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le règlement #377-15 intitulé "Règlement régissant l'installation, l'utilisation et l'entretien d'un système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet" soit adopté.

ADOPTÉE

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

2015-10-190

11.01 - Programmation des travaux TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars 2016;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

2015-10-191

11.02 - Ajustement salarial de l'adjointe administrative

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le salaire de l'adjointe administrative soit majoré de \$1.50/heure à compter de ce jour étant donné que sa période de probation est terminée.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements. Aucun dossier en cours.

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2015-10-192

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h10.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Veilleux,
Mairesse

France
Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse